



COMMUNE DE ANDEL

## DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à la commune de ANDEL

<b>Désignation du créancier :</b>	<b>Désignation du titulaire du compte à débiter :</b>
	Nom, Prénom .....
	Adresse .....
	.....
	Code Postal ..... Ville .....
<b>Désignation de l'établissement détenteur du compte :</b>	<b>Désignation de l'abonné :</b>
.....	Nom, Prénom .....
.....	Adresse .....
.....	.....
	Code Postal ..... Ville .....
<b>Désignation du compte à débiter</b>	
<input type="text"/>	
Établissement                      Guichet                      N° de compte                      Clé	
<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>
Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération N°80 du 01/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.	
<b>AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT</b>	<b>N° NATIONAL ÉMETTEUR : 552114</b>
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements des factures de restauration et de garderie scolaires dues à la commune de ANDEL 22400. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec la commune d'ANDEL.	
<b>Désignation du titulaire du compte à débiter</b>	<b>Désignation du créancier</b>
Nom, Prénom .....	
Adresse.....	
.....	
Code Postal ..... Ville .....	
<b>Désignation de l'établissement teneur du compte</b>	.....
	.....
<b>Désignation du compte à débiter</b>	
<input type="text"/>	
Établissement                      Guichet                      N° de compte                      Clé	
<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>

Prière de déposer ou renvoyer cet imprimé à :

**Mairie d'ANDEL**  
**7, rue Abbé Hingant**  
**22400 ANDEL**

En y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Épargne (R.I.C.E.)